



URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir que qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par SRL New Wind ayant établi ses bureaux à 5101 Namur, avenues des Dessus de Lives n°2, pour un bien situé à 5140 Sombreffe, au lieu-dit 'Aux Indes' et cadastré 1^{ère} Division, Section A n°57 A.

Le projet consiste en l'implantation temporaire d'un mât afin de déterminer le potentiel venteux du site

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial - dérogation au plan de secteur.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Sombreffe- service urbanisme, les jours ouvrables pendant les heures d'ouvertures des bureaux (Lu, Ma, Me, Je et Ve de 9h à 12h et le Me de 13h à 15h30).Le dossier peut également être consulté en dehors de ces heures, uniquement sur rendez-vous : Tél. 071/827.433.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 26/10/2021.

<i>Date de l'affichage de la demande</i>	<i>Date de l'ouverture de l'enquête</i>	<i>date et heure de clôture de l'enquête</i>
<i>21/10/2021</i>	<i>26/10/2021</i>	<i>le 09/11/2021 à 11h</i>

Les réclamations et observations écrites, datées et signées, sont à adresser au Collège communal à 5140 SOMBREFFE, Allée de Château Chinon n° 7, avant la clôture de l'enquête ou par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@sombreffe.be. ou peuvent être formulées oralement lors de la clôture de l'enquête.

A Sombreffe, le 20/10/2021

A Sombreffe, le 19/10/2021

POUR LE COLLEGE

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,
en charge de l'urbanisme,

Thibaut NANIOT

Etienne BERTRAND